AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Ernest Morel.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,279—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Léonie Vertier, veuve de Ernest Morel, administratrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
PAUL O. GUERIN,
4 mars—4 8 13 Greffier.

Succession de Henry Ross.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 54,704—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par Mme Bertha Ross, veuve de Henry Ross, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
4 mars—4 8 13 Greffier.
Edgar M. Cahn, avocat.

Succession de John Henry Smith.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 55,363—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Frank Henry Schulte, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
3 mars—3 7 12 Greffier.

Succession de Mme Rose Vallat, veuve de Auguste Chevillot.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 55,859—Division A—Attendu que Mme Sophie Vallat, veuve de Joseph Mornier, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Rose Vallat, veuve de Auguste Chevillot, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
2 mars—2 6 11 Greffier.

Succession de Mme Delphine Malochée, Vve de Charles Guenard

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,133—Division E—Attendu que Henry Joseph Malochée a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu Mme Delphine Malochée, Vve de Chas Guenard décédée intestate, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
1 Mars—1 5 10 Greffier

Succession de Martha Braxton, épouse de William Roid.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,346—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Martha Braxton, épouse de Wm Roid, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN,
Chrétien et Sothon, avocats. Greffier.
1 mars—1 5 10

Succession de Mme Alice B. McCloskey, autrement Slator.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 53,155—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte provisoire présenté par James A. Donnelly, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
26 fév—26—mars 2 7 Greffier.

Succession de Edmund A. Murphy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,712—Division A—Attendu que Mme Alphonsine Bongere, veuve de Edmund A. Murphy, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Edmund A. Murphy, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
Greffier
Edmund J. Murphy, avocat.
24fév—24 28—mars 5

Succession de Drew Augustus Outlaw.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55 757—Division A—Attendu que Mme Annie Elleberry, veuve de Drew Augustus Outlaw, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Drew Augustus Outlaw, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
PAUL O. GUERIN,
24 fév—24 28—mars 5 Greffier

Succession de James G. Belden.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 55,800—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par J. Webster Belden, exécuteur testamentaire datif de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O. GUERIN,
25fév—25- mars 1 6 Greffier.

AVIS AUX CREANCIERS.

E. Conery Jr., vs ses Créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 49,730—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le second compte provisoire présenté par William H. Byrnes, syndic des créanciers de E. Conery Jr, inattaquable, dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
PAUL O GUERIN.
Greffier.
3—mars 3 7 12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 55,747—Cour Civile de District, Division E—Max Wolfson vs ses créanciers.—Ordre de Cour—Que la cession de bien du pétitionnaire Max Wolfson, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et qu'une réunion de ses dits créanciers soit ordonnée, et convoquée et tenue pardevant Joseph N. Wolfson notaire public, en son bureau, Chambre No 704 Liverpool et London et Globe Bldg, en cette ville, le 22me jour de mars 1898, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire élire un syndic et voter sur toutes autres matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que la propriété dudit pétitionnaire soient suspendues et que J. J. Reilly, soit nommé avocat pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 15 février 1898.
(Signé) F. A. MONROE, Juge
Pour copie conforme:
JAS. D. RANKIN, Député Greffier.
24 fév—24—mars 9 22

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAYNE & ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division E—No 53,920.

A. P. AGNELLY vs SES CREANCIERS.

Bon Emplacement de Commerce, Enc. des rues Lapeyrouse et Dupré, Nos 1600-1602.

COTTAGE SIMPLE, Rue Dupré.

COTTAGE DOUBLE, Nos 1612-1614 rue Dupré,

POUR ETRE VENDUS A L'ENCAN,

Mardi, 29 Mars, à Midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 631 rue Commune.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon. George H. Théard, juge de la Cour ci-dessus mentionné, le dit ordre daté et signé le 23 décembre 1897 et adressé à J. L. Onorato, encanteur, je procéderai à vendre aux enchères publiques à l'heure et place mentionnés, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1. Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

27 février—27—mars 6 13 20 27 30

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh No 52,308, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53 066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 55 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre additionnel daté le 8 février 1898 et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig et aux frais de l'acquéreur.

16 fev 16 17 18 20 22 23 mars 5 6 13 20 21 22

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Clairborne — A l'Encan.

Succession de James Hylandet épouse No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A

PAR JNO H O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Le Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits ots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à partir de 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar—6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District.

Connue comme le No 1640 rue Arabella coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district, de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 93, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Conseline ou St-Denis, le dit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
20fev—20—mars 4 11 18 25 31

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR ET ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de J. M St-Pé et son épouse. No 55,566, Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR et ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur Bureau 813 rue Commune, LUNDI 14 mars 1898, à 11 heures A. M il sera vendu aux enchères publiques au No 141½ rue Baronne entre les rues Melpomène et Thalia en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Theard, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans en date du 28 février 1898.

Un lot de meubles etc. Conditions, comptant.

2 mars — 2 8 10 14.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de valeur Améliorées et Vacantes Des Deuxième et Troisième Districts.

No 833 rue Ursulines, entre les rues Bourbon et Dauphine— Une résidence en briques avec mansarde

Nos 835 et 839 rue Ursulines, entre les rues Dauphine et Bourbon—Cottage à un étage, etc.

Ilet borné par les rues Manuel, Pauline, Bolivar et Jeanne.

11 lots dans l'ilet borné par les rues Bolivar, Manuel, Jeanne et Barthelemy.

2 lots sur la rue Union, entre les rues Law et Hope.

Succession de Catherine Amélia Diagon, veuve en première noce de Peter Early et veuve en deuxième noce de Jean Soulaguet.

No 54,926—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR et ESCOFFIER,— Placide J. Spear, encanteur — Bureau, No 813, rue Commune, MERCREDI, le 23 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse de propriétés foncières de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre les rues Carondelet et St Charles, en vertu de et conformément à un jugement rendu le 7 février 1898 et signé le 11 février 1898 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée les suivantes décrites propriétés de valeur, à savoir:

1° Un lot de terre situé dans l'ilet borné par les rues Ursulines, Dauphine, Hôpital et Bourbon, désigné par la lettre C sur un devis dressé par C. A. De Ajuso, ingénieur civil, annexé à un acte passé pardevant Antoine Dufocourt, notaire en cette ville, le 28 février 1876, le dit lot mesurant, en mesure américaine, 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Ursulines sur 88 pieds 5 pouces et 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses, etc., qui s'y trouvent.

Les améliorations consistent en un cottage ayant trois chambres, une autre bâtisse occupée par un salon de Barbe avec deux chambres, citerne, latrine, hydrant, etc., connus par les numéros municipaux 835 et 839 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues URSULINES, HOPITAL, BOURBON et DAUPHINE, mesurant 21 pieds 3 pouces et 6 lignes de face à la rue Ursulines sur une profondeur de 126 pieds, 9 pouces et 7 lignes entre lignes parallèles, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le numéro municipal 833 (ancien 105 rue URSULINES). Les améliorations consistent en une résidence en briques à un étage avec mansardes, ayant 5 chambres, 2 cabinets, galerie, une autre bâtisse à deux étages avec 5 chambres citerne, hydrant, latrine, etc. connue par les Nos municipaux 831 et 837 rue Lafayette.

Termes et Conditions—Une moitié en plus comptant et la balance en un crédit de un an en billet portant intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date garantis par lien et privilège de vendeur et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur devant assumer les taxes exigibles dans l'année 1898 au-dessus du prix de l'adjudication. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jefferson C. Wenck, notaire, aux frais de l'acquéreur.

9fév—9 16 23—mars 2 9 16

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 51,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—A Menendez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, inscivable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr., notaire public, en son bureau, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI, 29me jour de mars 1898, à onze heures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété remise par l'inscivable dans cette affaire, et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour conie conforme:
JAS. D. RANKIN, député greffier.
Henry Lichte, Syndic.
E. N. Whitmore, Avocat.
23fév—23—mars 12 19 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

In re New Orleans Real Estate Company Limited.

No 51,994—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR Encanteur—Bureaux No 813 rue Commune. MERCREDI, le 30 mars 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la **Bourse de propriétés Foncières de la Nouvelle Orléans, No 717 rue Commune entre les rues Carondelet et St Charles.** En vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 25 février 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée la suivante décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les dépendances qui s'y trouvent situés dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Gayoso, Dupré, Ursulines, Live Oak et St. John, ledit ilet étant désigné par le No 383; les dits quatre lots de terre sont désignés par les Nos quatre cinq, six et sept, sur un plan ou devis annexé à un acte pardevant Théodule Buisson, notaire, à la date du 26 juillet 1894 et mesurant d'après le dit plan comme suit à savoir—

Le lot No Quatre mesurant trente-cinq pieds 5 pouces de face sur la rue Ursulines, cent trente six pieds, 7 pouces de profondeur sur la ligne le divisant du lot No 3; cent dix neuf pieds 11 pouces et une ligne sur la ligne le divisant du lot No 5 et trente quatre pieds en largeur dans le fond. Le lot No 5 a trente neuf pieds 5 pouces et 3 lignes de face sur la rue Ursulines, cent dix-neuf pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne du lot No 4, cent un pieds 5 pouces et 6 lignes sur la ligne du lot No 6 et trente quatre pieds 10 pouces de largeur dans le fond.

Les lots Nos six et sept ont chacun trente et un pieds deux pouces et une ligne de face sur la rue Ursulines, trente pieds de largeur dans le fond sur les profondeurs suivantes, à savoir:

Le lot No six, cent soixante et un pieds cinq pouces et six lignes sur la ligne vers la rue Dupré, et cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Gayoso le séparant du lot No sept. Le lot No sept, cent quarante-six pieds cinq pouces et trois lignes sur la ligne le séparant du lot No six, et cent trente et un pieds, neuf pouces sur la ligne du lot No huit.

Termes et conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Acte de vente pardevant Jules F. Meunier, aux frais de l'acquéreur.

27 février—27—mars 6 13 20 27 30

PAR E. CURTIS.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Désirable du Premier District,

1120 rue Robin.

Succession de Michael J. Walsh No 52,308, Division B, et succession de Mme Michael J. Walsh, No 53,066, consolidées et transférées au No 53 066, Division C.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR E. CURTIS, ENCANTEUR—Bureaux vieux Nos 54 et 55 rue Baronne—En vertu d'un ordre portant la date du 10 août 1897 et un ordre additionnel daté le 8 février 1898 et à moi adressé, rendu par l'Hon F. A. MONROE, juge de la Division C, je procéderai de vendre à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, le MARDI 22 mars, 1898 à midi—

Un lot de terre, désigné par le No 2, mesurant 18 pieds de face à la rue Robin, dans l'ilet borné par les rues Camp, Magazine, Race et Robin, sur une profondeur de 128 pieds, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1897 et 1898. Un dépôt de 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. Acte vente pardevant Félix J. Puig et aux frais de l'acquéreur.

16 fev 16 17 18 20 22 23 mars 5 6 13 20 21 22

PAR J. H. O'CONNOR & CIE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété Cottage

Dans le Quatrième District — 2838 Troisième, encoignure de la rue Claiborne — A l'Encan.

Succession de James Hylandet épouse No 51,480 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division A

PAR JNO H O'CONNOR & CO.—ALFRED C. GREEN, encanteur.—Bureau No 828 rue Commune — JEUDI, 31 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A daté et signé dans l'affaire ci-dessus intitulée le 25 février 1898, il sera vendu aux enchères publiques les propriétés ci-dessous décrites, à savoir—

La partie supérieure de trois certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Troisième Quatrième Willow et Claiborne désignés par les Nos 1, 2 et 3 sur un plan fait par A. Le Young en date du 1er février, 1869, déposé pour référence comme plan No 44 dans le bureau de W. Shannon, ancien notaire en cette ville et aussi désigné par les mêmes numéros sur un plan annexé pour référence à un acte passé pardevant Paul E. Laresche, ancien notaire en cette ville.

Les dits ots mesurent chacun 30 pieds 9 pouces de face à la rue Troisième, sur 76 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Lot No 1 formant l'encoignure des rues troisième et Claiborne. Lots Nos 2 et 3 sont décrits comme mesurant 30 pieds 9 pouces de face, le mesurement actuel étant à partir de 29 pieds 6 pouces de face à la rue Troisième, le tout plus ou moins.

Les améliorations consistent en une bâtisse en bois à un étage contenant 2 chambres, cuisine hangar, etc., connue comme No 2838 rue Troisième.

Conditions de la vente—Le tiers en plus comptant au gré de l'acquéreur, et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur portant intérêt au taux de 8 pour cent par an à partir de la date de la vente jusqu'au paiement qui s'y trouvent à être garanti par hypothèque et privilège du vendeur sur les dites propriétés foncières et toutes les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur devant assumer le paiement de toutes les taxes pour cette année 1898 en plus et au-dessus du prix d'adjudication et déposer dix pour cent du prix d'achat comptant au moment de la vente.

Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

27 fev—27 mar—6 13 20 27 31

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une Grande Propriété de Valeur et Attractive du Sixième District.

Connue comme le No 1640 rue Arabella coin Remparts, entre l'avenue St-Charles et la rue Remparts.

People's Homestead Association vs Henry L. Garland, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52 208—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 629 et 631 rue Commune, entre les rues Camp et St-Charles, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 31 mars 1898, à midi, de la propriété ci-dessous décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, servitudes et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district, de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet désigné par le numéro municipal 93, borné par les avenues St-Charles et Nashville et les rues Arabella et Remparts, maintenant Conseline ou St-Denis, le dit lot est désigné par le No "Un" sur un plan de H. W. W. Reynolds, C. E., en date du 14 mai 1890 et annexé à un acte pardevant M. T. Ducros, ancien notaire, le 30 mai 1890, lequel dit lot mesure cinquante pieds de face à la rue Arabella, par cent vingt pieds de profondeur et de face sur la rue Remparts ou Cornelius.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Carroll et Carroll, avocats pour les plaignants
20fev—20—mars 4 11 18 25 31

VENTES A L'ENCAN

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente en Partage—dans l'Affaire de George Blardone vs Virginia Blardone et als.

A la Plus Haute Enchère.

JEUDI, 31 MARS 1898.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 55,294.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennensous et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 24 février 1898, ledit ordre adressé à moi, je vendrai aux enchères publiques les propriétés décrites ci dessous, à savoir—

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Poydras, Magasins, Natchez et Tchoupitulas; le dit lot est désigné par le No 12 et mesure vingt pieds deux pouces de face à la rue Poydras sur une profondeur, de cent cinquante pieds cinq pouces sur la ligne de côté vers la rue Magasins, à laquelle profondeur le dit lot diminue en largeur de huit pieds onze pouces et dix lignes, et à une seconde profondeur de vingt-et un pieds deux pouces, faisant la ligne du fond seulement treize pieds quatre pouces et une ligne, le tout en mesure américaine. Etant la même propriété qui a été acquise par le dit B. Blardone de Manuel Julian de Lizardi, par acte pardevant T. Cuvol, notaire, le 28 mai 1858, enregistré dans le Bureau des transferts, livre 76, folio 85. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à quatre étages No 429 rue Poydras, occupé par la grande épicerie de MM C. Doyle & Cie. Loué à $100 par mois.

2 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse et mesurant en mesure américaine 22 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Chartres, 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Douane 96 pieds 3 pouces, aussi en profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bienville à laquelle distance lequel dit lot mesure à angle droit et à une seconde profondeur de huit pieds 10 pouces de sorte que le dit lot a seulement, 21 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle dite propriété a été acquise par feu B. Bladorne à un encan public fait par le sheriff civil de la paroisse d'Orléans sous et en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé au procès intitulé J. Kiff et als vs Egide Eichelberger N 1856 de l'ancienne 5me Cour Civile de District pour cette paroisse quand la dite transaction du dit sheriff est daté le 7 janvier 1871 et est dûment enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 87 folio 682. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, occupée comme magasin de fournaises au rez-de-chaussée et résidence aux étages supérieures, louée jusqu'au 15 septembre 1898 à $60 par mois à Mme H. Chavigny.

3° Un certain lot de terre composé et comprenant les bâtisses suivantes, à savoir:

A Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 255 borné par les rues St Philippe, Damaine Johnson et Prieur. Le dit lot est désigné par le No 69 et mesure 30 pieds de face, mesure française à la rue St Philippe sur 100 pieds entre lignes parallèles ou en mesure américaine 31 pieds 1 pouces 5 lignes de face sur la rue St Philip par 106 pieds 6 pouces 8 lignes. Le tout d'après le plan de Joseph Morgan en date du 3 mai 1837 et déposé dans le bureau de A Ducatel, notaire en cette ville "B" une certaine portion de terre située dans le même district et faisant la propriété ci-dessus décrite et la dite portion de terre ayant la forme d'un triangle rectangulaire et étant la portion de l'extrême fond d'un certain lot de terre désigné par le No 12 sur un arpentage fait par Benjamin Henry court assistant voyer, en date du 12 octobre 1840 et déposé en l'étude de Félix Percy, ancien notaire en cette ville, le dit lot se trouve dans l'ilet désigné par le numéro municipal 216, compris entre le cercle Tivoli, maintenant Lee Cercle, la Promenade Triton, maintenant rue Delord, la rue Carondelet, l'avenue St-Charles et la rue St-Joseph et d'après un plan dressé le 26 septembre 1866, par Cléo Armas voyer et annexé à un acte passé pardevant J. A. Lewis, notaire, le 26 septembre 1866, ledit lot mesurant en mesure américaine dix-sept pieds quatre pouces de face à la rue Carondelet, de profondeur sur une ligne de plus près de la Promenade Triton, maintenant rue Delord, vingt huit pieds, dont le lot s'élargit sur ladite ligne et contient trente huit pieds six pouces, de plus en profondeur sur une ligne droite à plus près de la rue St-Joseph quarante-huit pieds d'où ledit lot s'étend sur une ligne parallèle à la rue Carondelet, dix pieds trois pouces cinq lignes de face en profondeur sur une ligne parallèle à la rue St-Joseph, trente-sept pieds six pouces et quatre lignes; sur la ligne du fond ledit lot mesurant quarante pieds un pouce et cinq lignes.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes là dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 802, borné par les rues Canal, Cleveland anciennement Jackson ou Gravier, Alexander et Murat, lequel lot d'après un plan de C. A Hecker, voyer en date du 17 novembre 1883, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire en cette ville, comme plan No 8 de son livre de Plans No 5, est désigné par le numéro 3 formant l'encoignure des dites rues Canal et Murat et mesurant trente pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Canal sur une profondeur et façade de cent vingt huit pieds à la rue Murat.

Troisièmement—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tout les droits, voies, servitudes et dépendances là dessus y appartenant ou en quelque sorte dépendant, situé dans le Premier district de cette ville, dans l'ilet No 297, borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Remparts et Bassin, désigné par le No 5, sur un plan dressé par A. D'Hémécourt voyer de ville, en date du 17 mai 1888, et annexé à un acte passé pardevant Fred. Adolphe, notaire, le 6 juillet 1888, ledit lot mesurant d'après ledit plan vingt trois pieds neuf pouces et sept lignes de face à la rue Remparts, cent vingt huit pieds deux pouces et une ligne sur la ligne de côté du l